

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « IL FAIT TROP FROID DANS LA SALLE DE L'INFIRMIERE SCOLAIRE À L'OISELIER ! » (N° 1228) (PCSI)

Séance du 25 mai 2023

Point n° 7

Question n° 1 :

Le Conseil municipal est-il au courant de ce fait et peut-il organiser une aide technique qui puisse le résoudre ?

Réponse :

Jusqu'au dépôt de la présente question, le Conseil municipal n'était pas au courant de cette situation. Lors des différentes commissions d'école de la précédente législature ou lors des entretiens entre le Conseil et la direction d'école, cette problématique n'a malheureusement jamais été relevée. Ceci dit, différentes pistes d'améliorations pourraient être proposées en prenant en compte les aspects architecturaux, techniques mais aussi financiers. Il est encore à relever qu'en fin d'année 2022, une opération d'économie d'énergie a été mise en place dans les bâtiments. Au vu du très faible taux d'utilisation de ces lieux, la température constatée entre 17-18°C a été admise conformément aux directives municipales. Considérant l'affectation de ce local, ce niveau de température pourra être revu.

Question n° 2 :

Est-il, par exemple, architecturalement et techniquement possible d'ouvrir une fenêtre côté Sud pour accueillir la lumière du jour et la chaleur du soleil et permettre une meilleure aération des locaux ?

Réponse :

Oui, il est techniquement possible d'ouvrir une fenêtre côté Sud. Toutefois l'impact de cette nouvelle ouverture ne conviendrait pas à l'ensemble visuel voulu par l'architecte concepteur de l'école. De plus, un coût non négligeable de plusieurs dizaines de milliers de francs seraient nécessaire à sa réalisation. Le rapport entre le faible taux d'utilisation de ce local et le coût important pour une nouvelle fenêtre fait qu'il ne serait pas raisonnable de réaliser ces travaux sous cette forme-là.

Question n° 3 :

Peut-on améliorer le chauffage sans devoir utiliser les radiateurs électriques d'appoint qui sont certainement trop dispendieux en énergie ?

Réponse :

Actuellement, ce sont deux radiateurs reliés au chauffage central (Thermoréseau) qui fonctionnent selon les normes en cours. Si le besoin est confirmé par les utilisateurs, une augmentation de leur surface pourra être étudiée. Un radiateur électrique d'appoint est également utilisé ponctuellement. Sa consommation peut être estimée à CHF 2.40 par grand froid. Cette solution n'est cependant pas optimale et d'autres solutions seront imaginées.

24 avril 2023

Le Conseil municipal